



Par et pour
les collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 11 janvier 2015

L'AGENCE FRANCE LOCALE PRÊTE PLUS D'UN DEMI-MILLIARD D'EUROS EN 9 MOIS D'ACTIVITE

L'Agence France Locale, dont l'activité opérationnelle a débuté en avril dernier avec un premier prêt accordé à la Ville de Saint-Nazaire, a achevé l'année 2015 avec 90 prêts signés pour un montant global de plus de 508 millions d'euros.

Basée à Lyon, la nouvelle institution dédiée aux seules collectivités françaises affirme sa position de partenaire financier privilégié pour ses membres. Elle compte, depuis son augmentation de capital de décembre (la quatrième de 2015)¹, 131 membres, qui à eux seuls représentent plus de 11% de l'encours total de la dette locale française.

En 9 mois seulement d'activité, l'Agence devrait donc représenter une part de marché nationale d'environ 3% (le chiffre définitif sera connu une fois publication de la dette souscrite par les collectivités territoriales, EPT et EPCI à fiscalité propre, les seuls à pouvoir entrer dans l'AFL aujourd'hui).

Enfin, l'Agence s'inscrit pleinement, aux côtés de ses actionnaires, dans la transition digitale amorcée par l'ensemble des acteurs du secteur public, grâce à son portail internet lancé le 8 décembre dernier.

« Nous avons déjà montré notre crédibilité en tant qu'émetteur avec le grand succès de nos émissions obligataires, rappelle Yves Millardet, président du directoire de l'Agence France Locale. Il fallait aussi prouver au moment où l'investissement public local est menacé notre capacité à prêter aux collectivités actionnaires, avec des produits simples et fiables, des prix optimisés grâce à un modèle de banque spécialisée s'appuyant sur un portail internet et, enfin et surtout, une culture d'entreprise résolument tournée vers l'intérêt général. »

¹ 17 nouvelles collectivités sont entrées au capital de l'Agence France Locale le 23 décembre : les communautés de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes (95) et de la région de Guebwiller (68) ainsi que les communes de Metz (57), Ancenis (44), Beynac-et-Cazenac (24), Gidy (45), Gonfaron (83), Longvic (21), Morhange (57), Ville de Plouvorn, (29), Rezé (44), Roquebrune-sur-Argens (83), Saint-Sauveur-en-Rue (42), Thil (01), Vénéjan (30), Waziers (59) et Puy-Saint-Gulmier (63), plus petit membre de l'AFL avec 145 habitants.



Par et pour
les collectivités

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale, créée en 2013, est la banque des collectivités locales françaises.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale.
- La Société Territoriale a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe. L'Agence France Locale, établissement de crédit spécialisé, œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'Agence France Locale de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle leur redistribue sous forme de prêts bancaires classiques.